

# Charente : "115 personnes hébergées en urgence chaque soir"

Publié le 22/05/2015 à 03h48 , modifié le par [Marie Fauvel](#)

**Mercredi, la Fédération des acteurs de l'urgence sociale tenait son assemblée générale. L'occasion de faire le point sur cette association qui œuvre 365 jours par an.**



Gérard Menet-Haure, président de l'Afus 16 lors de l'assemblée générale mercredi. © PH. CÉLINE LEVAIN

**Gérard Menet-Haure, président de l'Afus 16, a tenu mercredi la grand-messe de l'association. Bilans d'activité et financier ont été dressés. Le point sur l'urgence sociale en Charente.**

**« Sud Ouest ». Qu'est-ce que l'Afus 16 ?**

Gérard Menet-Haure. C'est la Fédération de l'urgence sociale en Charente. Elle regroupe des associations - la Croix-Rouge, Emmaüs, la MJC Grande-Garenne, Médecins du monde, Éclaircie, Aides, Agir, Secours catholique, Aserc, Angoulême Solidarité, Oméga, les Restos du cœur, Secours populaire et APLB (Association Père Le Bideau) - mais

aussi des communes, avec l'adhésion de centres d'action sociale à Blanzac-Porcheresse, Cognac, Ruffec, Ruelle et Montmoreau.

L'Afus 16 a été fondée par l'ensemble de ces acteurs. Elle a un conseil d'administration propre, un bureau, neuf salariés et trois services civiques qui se partagent entre plusieurs associations.

Elle gère le 115, le numéro vert des violences conjugales et c'est également le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) par arrêté préfectoral, c'est-à-dire le guichet unique de l'hébergement. Nous listons donc toutes les places disponibles dans différentes structures, même celles qui ne sont pas adhérentes à l'Afus 16.

**Lors de votre assemblée générale vous avez présenté un résultat d'exploitation négatif à hauteur d'environ 70 000 euros...**

Afin d'expliquer ce chiffre, il faut tout d'abord se pencher sur nos missions. Notre activité porte sur les violences conjugales, les personnes dans la rue qui cherchent un toit pour dormir, des demandeurs d'asile ou des sans-papiers. Nous traitons de l'urgence, nous ne pouvons donc pas la quantifier d'un exercice à l'autre. Et nous sommes tenus d'y répondre favorablement. Nos financeurs sont l'État et le Département. L'État nous fait des dotations pour des missions dédiées. Nous avons donc des fonds propres non utilisés. En 2014, nous avons connu une augmentation de 58 % des nuitées. 115 personnes ont été hébergées chaque soir dans l'urgence. Pour faire face, notamment aux factures d'hôtels faute de place dans les hébergements d'urgence, nous avons dû demander l'autorisation de puiser sur d'autres fonds. Nos comptes sont donc équilibrés mais nous ne pourrions pas continuer ainsi ad vitam æternam.

### **Quels sont vos moyens en hébergements sur la Charente ?**

Nous avons neuf appartements de « droit commun » et quatre pour les demandeurs d'asile. En plus, nous avons 22 haltes-nuit.

### **Le profil de vos bénéficiaires a-t-il évolué ?**

Nous avons un petit peu plus de familles qu'auparavant. Ce qui peut être un problème car théoriquement nous traitons l'urgence, or les familles restent plus longtemps car il faut des solutions très stables notamment si les enfants sont scolarisés. Certaines sont chez nous depuis deux ou trois ans.

### **Quelles sont les grandes perspectives pour l'Afus 16 ?**

La construction de 27 logements sur le Grand-Angoulême. Dans le cadre du plan local de l'habitat, son président Jean-François Dauré a fixé une place d'hébergement par tranche de 1 000 habitants. Il y a aussi la reprise par la MJC Grande-Garenne de places à Cognac. Les haltes devraient rouvrir après une année de fermeture. On voudrait aussi obtenir des lits halte-santé, pour ces hommes et femmes dans la rue qui ont besoin de soins. Malheureusement en 2014, six bénéficiaires de nos structures sont morts.

Recueilli par Marie Fauvel